



NOTE DE SERVICE n°2


FONCTIONNEMENT DU RASED DE LA CIRCONSCRIPTION DE THIONVILLE 1

Circonscription de THONVILLE

@ mël :
ce.ia57-ien-thionville@ac-nancy-metz.fr


**Inspection de l'Education
Nationale
Circonscription de Thionville
3 allée de la Terrasse
57100 – THIONVILLE**

 03.82.88.64.02

 03.82.83.17.28



Cette note de service est à émarger obligatoirement par tous les enseignants de l'école, remplaçants compris ; elle est à conserver en archives accessibles à la consultation.

Note reçue à l'école le :

	<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>date</i>	<i>émargement</i>
Classe 1				
Classe 2				
Classe 3				
Classe 4				
Classe 5				
Classe 6				
Classe 7				
Classe 8				
Classe 9				
Classe 10				
Classe 11				
Classe 12				
Classe 13				

La diminution des moyens RASED sur la circonscription amène à quelques réajustements en terme de fonctionnement. Après avoir réuni lors d'une même réunion l'ensemble du RASED, les référents et les conseillers pédagogiques de la circonscription voici les différents éléments qui permettront d'optimiser leur action et leur communication avec l'ensemble des équipes pédagogiques et les différentes personnes concernées.

I.- Présentation du RASED : Annexe 1

II. - Priorités (public concerné) :

- Maître E : intervention en cycle 2 et conseil en cycle 3
- Maître G (1 poste sur la circonscription) : intervention en GS de maternelle ; conseil pour les autres niveaux
- Psychologues scolaires : priorité au suivi des élèves ayant obtenu une notification de la MDPH (PPS) ; intervention ponctuelle aux réunions d'équipes éducatives après échange avec le Directeur.

III.- Modalités d'intervention :

Avant toute demande d'intervention il est indispensable d'échanger

1. en conseil de cycle
2. avec le Directeur d'école
3. puis de faire la demande d'intervention via l'un des deux formulaires disponible sur le site de circonscription (en attente de la création d'un document unique pour la circonscription)

IV. - Les différents types de réponses qui peuvent être apportées :

a) Mise en place d'un PPRE en équipe de cycle (il sera systématique si une intervention du RASED est programmée)

b) Stratégie conjointement définie par le RASED et l'enseignant (éventuellement en liaison, si nécessaire, avec le référent et un CPC)

- conseil du RASED à l'enseignant pour adaptations à conduire par ce dernier en classe ; un CPC peut venir proposer des réponses pédagogiques
- intervention du RASED en classe
- intervention du RASED hors classe (individuelle ou en groupe)

En période 1 les différents membres du RASED procéderont à des observations en classe avec l'enseignante, prioritairement au CP.

Je vous rappelle qu'une fois l'intervention du RASED programmée, il est impératif que les conditions matérielles (locaux, tranquillité, confidentialité....) soient optimales pour la plus grande efficacité de l'intervention et la concentration des élèves.

Paul GERBER
IEN de la circonscription.